

Banque de France, dossier de surendettement

Par **Ka**, le **23/04/2019** à **09:59**

Bonjour, j'aimerais savoir comment faire, nous avons un dossier de surendettement validé par la commission jusqu'en décembre 2019 en haut Savoie, nos dettes (impôts, factures ect) se sont accumulés (nous n'avons aucun prêt) et nous n'arrivons plus à faire face. Pouvons-nous faire revoir notre dossier ou en déposer un à nouveau mais entre temps nous avons déménagé en Savoie. Merci de votre réponse

Par **youris**, le **23/04/2019** à **11:43**

bonjour,

respectez-vous votre plan actuel ?

en principe la commission établit un plan en fonction de vos dettes et de vos revenus.

vous pouvez vous adresser à la commission de surendettement du département de Savoie.

salutations

Par **Ka**, le **23/04/2019** à **12:06**

Actuellement, il n'y a pas de plan établie, les dettes sont gelées. Mais mon dossier actuel est à la BDF de Haute Savoie. Je fais quoi j'en présente un nouveau à la BDF de Savoie en leur disant que j'en ai déjà en Haute Savoie ?

Par **youris**, le **23/04/2019** à **14:02**

je crois que c'est la bonne solution de contacter la commission de surendettement du département de Savoie.